



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 26 JUIN 2023

**Présents** : MM Le Nagard (Président) – Duclos - Gondel

**Assistent** : MM. Vernet (Comité), Renault (Cda)

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

## COURRIERS CLUBS

**Les Sportifs de Garges** : Mail du 18-06-23

1 - Réception feuille de match de critérium U13 du 04-06-23

2 – Demande de renseignement concernant l'amende infligée pour la rencontre de coupe comité du 08-04-23

Suivant l'annexe financière du DVOF, une amende est appliquée à l'équipe déclarant forfait lors de la phase finale que celui-ci soit avisé ou non avisé.

**Marcouville City CPA** : Mail du 19-06-23

Réception des feuilles de matchs critérium U11 et U13 (Hors délai).

Amendes maintenues.

**Combo Futsal** : Mail du 19-06-23

Pris note de votre demande d'annulation des amendes pour non utilisation de la FMI.

La commission futsal ne peut annuler ces amendes, celles-ci étant du ressort de la commission statuts et règlements.



## MONTÉES - DESCENTES

Sous réserve de procédures en cours.

### Futsal R3 :

Osny United 1 : 9<sup>ème</sup> du groupe C, descente en D1  
Paris CDG 6 : Forfait Général, descente en D1

### Futsal D1 :

AFS Vauréal 1 : 1<sup>ère</sup> du groupe, montée en R3  
Montmorency Futsal 2 : 9<sup>ème</sup> de D1, descente supplémentaire en D2  
Asc Avicenne 2 : 10<sup>ème</sup> de D1, descente en D2  
Cergy-Pontoise FC 1 : 11<sup>ème</sup> de D1, descente en D2  
Jouy le Moutier FC : Forfait général, descente en D2

### Futsal D2 :

ASF Argenteuil 2 : 1<sup>ère</sup> du groupe A, montée en D1  
RC Argenteuil 1 : 1<sup>ère</sup> du groupe B, montée en D1  
Combo Futsal 1 : 1<sup>ère</sup> du groupe C, montée en D1

## RÉUNION CLUBS DU 26-06-23

La commission Futsal remercie les **17 clubs** présents à la réunion d'information mais regrette l'absence de **12 clubs** à cette réunion de présentation des modifications à venir pour les championnats seniors et critérium jeunes.

Information sur la composition des groupes D1 et D2 et sur la règle des montées et descentes pour la saison 2023-2024

Information sur les modifications des critères jeunes suite au groupe de travail de la LPIFF dans la perspective de la création d'un championnat U18 en 2024, de la création d'un critérium U16 en 2024 et U14 en 2025 au niveau ligue.

### Championnats Seniors 2023/2024 :

**1<sup>ère</sup> proposition :** 1 groupe en D1 de 12 équipes, 3 groupes de 8 équipes en D2 (en fonction du nombre d'équipes).

**2<sup>ème</sup> proposition :** 1 groupe en D1 de 12 équipes, 2 groupes de 11 à 12 équipes en D2 (en fonction du nombre d'équipes).

**A la majorité, les clubs optent pour la 2<sup>ème</sup> proposition.**

### Critérium Jeunes 2023/2024 :

**1<sup>ère</sup> proposition :** Critérium U11 (ouvert aux licenciés U9-U10 et U11), critérium U14 (ouvert aux licenciés U12-U13 et U14), critérium U16 (ouvert aux licenciés U14-U15 et U16).

La forme de pratique pour les catégories U7 et U9 reste la même que les années précédentes.

**2<sup>ème</sup> proposition :** Critérium U12 (ouvert aux licenciés U10-U11 et U12), critérium U14 (ouvert aux licenciés U12-U13 et U14), critérium U16 (ouvert aux licenciés U14-U15 et U16).

La forme de pratique pour les catégories U7 et U9 reste la même que les années précédentes.

**A la majorité, les clubs optent pour la 2<sup>ème</sup> proposition.**



## ENGAGEMENT SAISON 2023 / 2024

Le Dossier d'engagement de vos équipes pour la saison 2023 / 2024 est à remplir directement en ligne sur le site Extranet de la LPIFF. **Date Limite d'engagement : Le 31 Mai 2023.**

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.

### Engagements reçus à ce jour au secrétariat du DVOF :

AFS VAUREAL – 2 Equipes  
ASF Argenteuil – 3 Equipes  
ARGENTEUIL RC – 2 Equipes  
ARNOUVILLE USC – 1 Equipe  
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB – 3 Equipes  
AVICENNE ASC – 2 Equipes  
BEZONS FUTSAL CLUB – 2 Equipes  
CERGY-PONTOISE FC – 2 Equipes  
COMBO FUTSAL – 2 Equipes  
DEUIL-ENGHIEN FC – 1 Equipe  
EAUBONNE CSM – 2 Equipes  
FOOT INDOOR LOISIR – 1 Equipe  
FUTSAL CLUB VLB – 1 Equipe  
GARGES DJIBSON ASC – 1 Equipe  
GONESSE RC – 1 Equipe  
GOUSSAINVILLE FC – 2 Equipes  
LES SPORTIFS DE GARGES – 2 Equipes  
MARCOUVILLE CITY CP – 2 Equipes  
MONTMAGNY ASFS - 2 Equipes  
MONTMORENCY FUTSAL – 2 Equipes  
MY SARCELLES FUTSAL – 2 Equipes  
OSNY UNITED – 1 Equipe  
PARMAIN FUTSAL AS – 2 Equipes  
PERSANAISE CFJ – 1 Equipe  
SANNOIS FCE – 2 Equipes  
ST BRICE ASO – 1 Equipe

### À ce jour le DVOF n'a toujours pas reçu la fiche d'engagement du club suivant :

ST BRICE ASO

### Demande de renseignements suite engagement club :

Cergy-Pontoise FC : merci de nous communiquer le nom et l'adresse du gymnase pour vos rencontres à domicile.

Combo Futsal : merci de nous communiquer le nom et l'adresse du gymnase pour vos rencontres à domicile.



## ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2023 / 2024

Les Feuilles d'engagement des équipes de Jeunes sont à retourner au secrétariat du DVOF pour **le mercredi 13 septembre dernier délai** afin de pouvoir valider l'organisation des plateaux et critérium lors de la réunion clubs.

### Obligations clubs :

Critériums U16 : nécessité d'avoir un créneau fixe pour cette catégorie le samedi ou le dimanche.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** transmise aux clubs courant juillet.

Critériums U12 et U14 : nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche ou en alternance 1 week-end sur 2.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** transmise aux clubs courant juillet.

Plateaux U7 et U9 : nécessité d'avoir un créneau fixe le samedi ou le dimanche différent de celui prévu pour les critériums U12 à U14.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application FAL** disponible sur le site du DVOF.

Les clubs ne disposant pas de créneaux distincts pour les plateaux et les critériums ne pourront pas engager d'équipes dans toutes les catégories.

Prochaine réunion sur convocation